

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date de séance	<b>28-01-2020</b>	Séance <input checked="" type="checkbox"/> ordinaire
Heure de séance	<b>17 H 30</b>	<input type="checkbox"/> extraordinaire
Date d'envoi des convocations	<b>20-01-2020</b>	
Séance précédée d'une réunion de la commission permanente		OUI
		en date du : 21-01-2020

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 26-11-2019 est soumis au vote des membres présents et sont approuvés. (Mentionner le nombre de voix pour, contre et les abstentions)

<b>VOTE : 19</b>	Abstention : 0	Contre : 00	Pour : 19
------------------	----------------	-------------	-----------

est modifié (dans ce cas, inscrire les modifications demandées)

**ORDRE DU JOUR**

**I- Affaires budgétaires**

- o Affectation de la subvention au titre des fonds sociaux
- o Logements de fonction : nouvelles valeurs locatives
- o Concours « Défi mots 2020 »
- o Informations diverses

**II –Affaires relatives à l'action éducatrice**

- Répartition de la DHG – 1<sup>ère</sup> phase : heures poste

**III – Questions et informations diverses**

- Procédure d'orientation et télé-services
- Enquête Locale Climat Scolaire
- Certification PIX

L'ordre du jour ainsi proposé est soumis au vote :

<b>VOTE : 19</b>	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 19
------------------	----------------	------------	-----------

Désignation des secrétaires de séance :

Mme Sophie COLSON	Enseignante
Mme Hélène LOYER	Principale Adjointe

NOMS	SIGNATURES	Total des membres du CA	24
<u>Président</u> : M. Thierry MACÉ		Quorum	13
<u>Secrétaires</u> :		Membres présents avec voix délibérative	19
Mme Sophie COLSON		Membre(s) invité(s) en qualité d'experts	0
Mme Hélène LOYER			

**I - Affaires budgétaires et financières****1- Affectation de la subvention au titre des fonds sociaux (Annexe n° 1)**

Le collège a reçu le 18-12-2019 une notification de la DSDEN du Calvados d'un montant de 1 108.00 €. Il appartient au CA de répartir la somme entre le fonds social cantine et/ou le fonds social collégien.

Il est proposé d'affecter la totalité de la somme au fonds social collégien.

Après cette affectation, le montant des crédits disponibles sera de 5 280.69 € ;

<b>VOTE : 19</b>	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 19
------------------	----------------	------------	-----------

**Arrivée de Mme LENOURRICHEL, à 17h50****2- Logements de fonction : nouvelles valeurs locatives (Annexes n° 2 et n° 3)**

Lors d'un changement de locataires et sous réserve que l'évaluation du logement date de plus de 3 ans, il convient de faire estimer la valeur locative par les Domaines (Direction Départementales des Finances Publiques)

Une fin d'occupation a été signée le 21/12/2019 pour le logement du 5 rue St Martin, et le locataire du 3 rue St Martin nous a signalé qu'il devrait quitter le logement en mars 2020.

Suite au retour des évaluations locatives, compte tenu de l'observation concernant la vétusté des biens loués et du caractère du type d'occupation (Convention d'occupation précaire), nous proposons d'appliquer un coefficient de - 5 % à ce titre au montant notifié.

	Loyer actuel	Estimation 2020	Coeff. Vétusté et précarité -5 %	Loyer proposé
3 rue Saint Martin	501.70 €	580.00 €	- 29.00 €	<b>551.00 €</b>
5 rue Saint Martin	634.80 €	650.00 €	-32.50 €	<b>617.50 €</b>

<b>VOTE : 20</b>	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 20
------------------	----------------	------------	-----------

**3- Concours « Défi Mots 2020 »**

Mmes CONDÉ et LEROSIER, professeures de Lettres souhaitent faire participer 4 classes (6A,B,F et 4F).

Organisation sur le même principe que les concours « les Bios », « Drôles de Maths » et « El Campeonato ».

Montant de l'inscription 3 € : Participation de 1 € pour les élèves, 1 € par élève à la charge du FSE et 1 € par élève à la charge du Collège.

Le budget prévisionnel sera calculé sur une base de 96 inscrits.

- Don du FSE : l'acceptation du don du FSE d'un montant de 96.00 € (soit 1 € par inscrit) est proposée au vote :

<b>VOTE : 20</b>	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 20
------------------	----------------	------------	-----------

- Budget prévisionnel (Annexe n° 4)

DÉPENSES				RECETTES			
Inscription Etablissement	96	3,00 €	288,00 €	Inscription élève	96	1,00 €	96,00 €
			- €	Don du Foyer Socio-Educatif	96	1,00 €	96,00 €
			- €	Contribution du collège	96	1,00 €	96,00 €
							- €
<b>Total des Dépenses</b>			<b>288,00 €</b>	<b>Total des Recettes</b>			<b>288,00 €</b>

Le budget prévisionnel du « Défi mots 2020 » est proposé au vote

<b>VOTE : 20</b>	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 20
------------------	----------------	------------	-----------

#### 4- Informations diverses

##### - Travaux :

Le Conseil Départemental du Calvados a dégagé une enveloppe de 20 000.00 € au titre de travaux pour notre établissement.

Enveloppe consacrée au remplacement des fenêtres à l'étage du bâtiment « ancien ». En priorité les fenêtres donnant sur la cour et si possible celles donnant sur la cour de service. Les nouvelles fenêtres auront des volets.

Mme GUEZOU remercie par l'intermédiaire de ses représentants le Conseil Départemental.

Elle indique qu'une entreprise viendra jeudi 30 janvier pour une estimation des travaux.

Mme MONNI, professeur de lettres apprécie cette nouvelle qui apportera un bien-être dans les salles de classes (température vite élevée en cas de soleil et obscurité pour une meilleure vidéo-projection).

##### - Réalisation du registre d'accessibilité (Annexe n° 5)

Ce document est obligatoire, depuis plusieurs années, dans les établissements recevant du public.

Une première version est réalisée et mise à disposition dans le hall d'entrée du collège côté espace d'attente (en complément des consignes générales d'évacuation et du DUER)

Le registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations. Le parti pris est de faire simple et utile.

Mme GUÉZOU explique que cette première version est susceptible d'évoluer en fonction des conseils apportés par les services Santé et Sécurité au travail du Rectorat et/ou du Département.

##### - Site du Collège

Mme GUÉZOU informe de la mise en place du nouveau site qu'elle a pris en main depuis quelques jours seulement.

M. MACÉ rappelle la nécessité d'avoir un site qui représente le collège pour favoriser la reconnaissance du collège sur le « net ».

L'adresse du site <https://college-simone-veil.etab.ac-caen.fr> a été communiquée à tous les personnels du collège.

Mme GUÉZOU souhaite que les enseignants lui communiquent des articles afin de les mettre en ligne. L'intérêt du site est qu'il soit au plus près de la vie du collège afin d'en être une « vitrine » accessible par tous les publics.

## II – Affaires relatives à l'action éducatrice

### 1- Répartition de la Dotation Horaire Globale (2019-2020), 1<sup>ère</sup> phase. (Annexes n° 6 – Diaporama et n°7)

M.MACÉ reprend les éléments présentés en Conseil Pédagogique et en Commission Permanente.

M.MACÉ rappelle les modalités de calcul de la DHG : dotation à la structure (26+3 h par classe) + 21h pour l'ULIS, forfait social lié aux CSP et aux écarts des CSP dans les EPLE avec le département, forfait autonomie lié au nombre d'élèves, heures statutaires (heures labo SVT et Sc.Physique, chorale), octroi d'indemnités pour missions particulières IMP (responsable du labo de technologie, référents numériques, et coordinateur EPS)

La prévision d'effectifs arrêtée par les services académiques fixe le nombre d'élèves à 569 (hors élèves ULIS).

A partir des seuils fixés au niveau académique (27 élèves en 6<sup>ème</sup> et 29 élèves en cycle 4 pour un collège avec ULIS), M.MACÉ donne la répartition de la structure du collège : 6 classes de 6<sup>ème</sup>, 5 classes de 5<sup>ème</sup>, 5 classes de 4<sup>ème</sup> (-1) et 5 classes de 3<sup>ème</sup> (-1).

Compte tenu de tous ces paramètres, la DHG a été arrêtée à 652.00 heures réparties en 604,5 HP et 47,5 HSA, avec un rapport HSA/HP en sensible augmentation.

Les niveaux 5<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup> sont justes en dessous du seuil de 145 élèves. M. MACÉ rappelle qu'on aurait pu n'avoir que 5 classes de 4<sup>è</sup> cette année au lieu de 6.

M.MACÉ fait état de l'évolution des effectifs dans les écoles du secteur. Nous allons vers une baisse des effectifs. Certaines structures du 1<sup>er</sup> degré seront très fragilisées. En ce qui concerne le collège on s'oriente dans les prochaines années vers une structure de 20 classes soit 5 classes par niveau.

M. HAURET signale que les nouveaux lotissements sur la commune de VILLERS-BOCAGE n'apportent pas forcément des enfants dans les écoles. Par exemple sur 50 nouvelles habitations, 10 familles ont des enfants. C'est une population plutôt vieillissante qui s'installe sur la commune.

Mme BÉATRIX évoque les constructions sur NOYERS-BOCAGE. Il s'avère que quelques familles de ce secteur choisissent d'amener leurs enfants sur CAEN.

Si la baisse des effectifs est malgré tout un bénéfice pour le climat de la vie scolaire, elle a une répercussion évidente sur les postes des enseignants.

M. MACÉ commente le tableau de répartition des groupes pour l'année prochaine.

Suite au retour des fiches de liaison concernant les choix de la LV2 et du latin, la répartition des groupes en fonction des effectifs prévisionnels est la suivante :

- en 5<sup>ème</sup> : 1 groupe LV2 Allemand, 2 groupes LV2 Italien, 3 groupes LV2 Espagnol, 2 groupe Option Latin.
- en 4<sup>ème</sup> : 1 groupe LV2 Allemand, 2 groupes LV 2 Italien, 3 groupes LV2 Espagnol et 1 groupes Option Latin
- en 3<sup>ème</sup> : 1 groupe LV2 Allemand, 1 groupe LV2 Italien, 4 groupes LV2 Espagnol et 2 groupes Option Latin.

Satisfaction en ce qui concerne les effectifs 5<sup>è</sup>, en allemand et surtout en latin.

Par contre, les groupes d'espagnol seront conséquents (27/28 élèves) ; Mme YVON fait remarquer qu'il en est de même pour l'enseignement de l'anglais (classe entière).

M.MACÉ précise les principes qui ont été mis en œuvre pour réaliser cette proposition de ventilation des heures postes de la DHG (Denière diapo de l'annexe n°6)

Il explique le tableau de répartition par matières en précisant que seule la colonne « Apports postes / BMP / CSR » sera soumise au vote. L'utilisation des HSA de la dotation sera présentée en fin d'année scolaire. Il fait cependant part de ses craintes sur le fait qu'en 2020-21, on ne pourra sans doute pas financer toutes les dispositifs mis en place cette année au profit des élèves (par exemple les ateliers « petits lecteurs » en soutien aux élèves de 6<sup>e</sup> en grande difficulté de lecture)

M. MACÉ souhaite pouvoir conserver des partages de poste avec d'autres établissements. Les professeurs concernés y sont favorables et cela assure une continuité pédagogique pertinente.

M. MACÉ reprend la proposition qui synthétise l'ensemble des éléments portés à la connaissance du CA.

Mme YVON intervient au nom des enseignants pour témoigner leur inquiétude par rapport aux effectifs et aux futures conditions d'apprentissage des élèves qui vont fragilisées par exemple l'inclusion des élèves ULIS dans des classes à 28 voire 29 élèves. Certaines salles sont petites (salles de français, 50 m<sup>2</sup>), et il sera physiquement compliqué d'y installer 30 ou 31 personnes dans de bonnes conditions.

M. MACÉ précise que l'année prochaine il y aura 7 élèves en 3<sup>e</sup>-ULIS. C'est sur ce niveau que la situation sera la plus sensible pour réaliser les inclusions dans certaines disciplines (Arts plastiques, EPS, Éducation musicale...).

Mme YVON demande comment cela se passe si nous dépassons les seuils avant la fin de l'année scolaire.

M. MACÉ répond qu'il y a toujours un ajustement des moyens avec les services de la DSDEN à la fin de l'année scolaire. Si avant la mi-juin la prévision des effectifs devait être révisée à la hausse sur certains niveaux et que ces seuils sont dépassés il devrait y avoir des moyens supplémentaires pour la rentrée de septembre.

Mme LILLE exprime son inquiétude pour l'an prochain sur le niveau 5<sup>ème</sup> compte tenu des profils des élèves de 6<sup>ème</sup> actuels, qui pour certains sont de plus en plus difficiles à gérer au sein d'une classe.

M. MACÉ rappelle qu'il est prévu dans les années à venir que 80 % des élèves actuellement scolarisés dans des dispositifs spécifiques (ITEP, IME...) soient scolarisés dans des établissements ordinaires. Il a déjà proposé à certaines de ces institutions d'accueillir, au collège, une classe externalisée ce qui permettrait aussi de pouvoir bénéficier sur le site du collège de la présence de personnels spécialisés. Mais les réponses ont été négatives car ces établissements cherchent des collèges sur CAEN. Il rappelle que sur le secteur de VILLERS BOCAGE, l'accès pour les familles à des soins de proximité, ne serait-ce que pour faire des bilans pédopsychiatriques n'est pas évidente et que se rendre à CAEN ou à BAYEUX peut être compliqué pour certaines familles. La présence ou la collaboration avec des personnels de ces institutions pourrait permettre de faciliter et d'accélérer la mise en place de suivi d'élèves du collège.

M. HAURET souligne que jusqu'à présent notre secteur et celui de FALAISE n'étaient pas trop impactés par la baisse démographique. On s'aperçoit que ce n'est plus le cas. Au niveau national, compte tenu de cette baisse l'équivalent d'un collège est fermé tous les ans. Le Conseil Départemental du Calvados pourrait être amené à revoir la carte scolaire, certains collèges accueillant moins de 200 élèves.

Mme YVON lit la motion portée par les représentants des personnels et des parents d'élèves

M. MACÉ prend acte de cette motion tout en précisant que le montant de la dotation horaire n'est pas de la compétence du Conseil d'Administration. Puis il propose de passer aux votes.

Il soumet dans un premier temps l'organisation de la structure pédagogique pour l'année 2020-2021.

<b>VOTE : 20</b>	Abstention : 2	<b>Contre : 15</b>	Pour : 3
------------------	----------------	--------------------	----------

Puis il soumet au vote la répartition de la DHG concernant uniquement l'ensemble des heures poste pour la rentrée 2020 telle qu'elle a été présentée :

<b>VOTE : 20</b>	Abstention : 2	<b>Contre : 15</b>	Pour : 3
------------------	----------------	--------------------	----------

Suite à ces votes, M. MACÉ indique que le CA devra être à nouveau convoqué, précédé d'une commission permanente.

Puis il soumet, pour avis, la motion au vote, tout en signalant que de par sa fonction, il ne participera pas à ce vote. Il est rejoint sur cette position par Mme LENOURRICHEL et M. HAURET, et Mmes LOYER et GUÉZOU.

<b>VOTE : 15</b>	Abstention : 0	<b>Contre : 0</b>	Favorable : 15
------------------	----------------	-------------------	----------------

### III - Questions diverses :

#### - **Procédure d'orientation et télé-services**

Mme LOYER présente la nouvelle procédure d'orientation pour les élèves de 3<sup>ème</sup>. Une procédure en ligne est mise à la disposition des parents à partir de cette année sur les télé-Services comme pour les demandes de bourses ou les inscriptions en lycée.

La 1<sup>ère</sup> phase débute la semaine prochaine, c'est la phase de dialogue. Les parents auront à se positionner sur les filières, 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> BacPro, CAP. Le collège souhaite doubler la procédure en ligne avec pour toutes les familles la fiche de dialogue « papier ». Chaque famille pourra ainsi faire le choix de procédure.

Mme LOYER signale qu'un seul parent pourra faire la demande en ligne, et c'est la 1<sup>ère</sup> saisie informatique qui sera validée et sera non modifiable.

Les parents devront s'assurer d'avoir leurs codes d'accès au télé-services.

Mme TRENTO demande des précisions en cas de désaccord des parents. M. MACÉ indique que le collège n'est pas en mesure d'arbitrer.

Mme LOYER insiste sur la nécessité pour les parents d'être présents à la réunion du jeudi 6 février prochain sur l'orientation. En plus des représentants des lycées, Mme GARDIA, Psy-EN sera présente.

La 2<sup>e</sup> phase aura lieu au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, début juin après les conseils de classe. Le conseil de classe donne son avis, les parents restent décisionnaires sur le choix de l'orientation.

A ce stade les parents pourront émettre 10 vœux dans l'académie de Caen et 5 vœux hors académie quant aux formations et établissements.

Dès le 6 avril, phase de consultations pour le choix des filières et des établissements, la saisie des vœux se fera à partir du 4 mai et jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Suivront les conseils de classe, fermeture d'AFFELNET le 8 juin. Les résultats d'affectation seront connus à l'issue du DNB le 30 juin et seront en ligne à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

#### - **Enquête locale sur le Climat Scolaire (ELCS)**

M. ROY présente l'enquête déjà passée il y a 4 ans (ouverte aux élèves et à l'ensemble des personnels du collège).

C'est une enquête qui existe au niveau national depuis plus de 10 ans. L'académie de Caen est particulièrement attentive à ce dispositif.

Il rappelle que le climat scolaire est au centre du projet de l'établissement et il est donc intéressant de la repasser pour mesurer l'évolution depuis la dernière enquête, compte tenu, entre autre, de l'évolution des effectifs. L'enquête porte sur les relations des élèves au collège, entre élèves, entre élèves et adultes, sur le sentiment de justice scolaire...

Cette année elle se déroulera dans le courant du mois de mars et elle sera ouverte aux parents qui pourront y accéder de chez eux. 4/5 min suffisent pour remplir le questionnaire.

M. MACÉ fait remarquer les limites de l'enquête parents car elle se fait dans l'anonymat et ne permet pas de ventiler les résultats par niveaux. Il faut plus de 60 % de participation parents pour que les réponses soient représentatives et à sa connaissance ce taux n'a jamais été atteint.

Il invite l'APE à participer à la réflexion sur les différentes manières d'inciter les parents à y participer.

- **Certification PIX (Annexe n°9)**

M. MACÉ présente le « Guide de l'élève » PIX qui va être distribué aux élèves de 4ème. Il indique qu'à partir de l'an prochain les élèves de 3ème devront passer une certification sur leurs compétences numériques. Ils feront de même lorsqu'ils seront en classe de 1ère et tout au long de leurs parcours de formation et professionnel. La plateforme numérique PIX permettra aux élèves de s'entraîner et de valider des compétences numériques. Les élèves pourront travailler de chez eux, mais ils seront aussi accompagnés au sein du collège par les enseignants qui pourront proposer aux élèves des parcours individualisés.

Les compétences validées lors d'une session de certification seront utiles dans le parcours de professionnalisation de l'élève.

Les élèves de 4ème seront sensibilisés dès cette année à cette certification et initiés à l'utilisation de cette plateforme numérique.

Fin de la séance à 19h35.



Thierry MACÉ.

La secrétaire de séance,  
Sophie COLSON.

La Secrétaire de séance,  
Hélène LOYER.

**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 28 JANVIER**  
**LISTE DES PARTICIPANTS**

**1- Membres de droit**

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excuse	Émargement
M. MACÉ	Principal	X			
Mme LOYER	Principal Adjointe	X			
Mme GUÉZOU	Adjointe -Gestionnaire	X			
M. ROY	CPE	X			

**2- Représentants des collectivités territoriales**

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
M. HEBERT	Maire de VILLERS-BOCAGE					X	
M. HAURET	Conseiller départemental	Y					
Mme LENOURRICHEL	Conseillère départementale	X		X		/	

**3- Personnalités qualifiées**

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excuse	Émargement
M. LESAGE	PBI-INTERCOM				

**4- Représentants des personnels (enseignants + personnels administratif, technique et de santé)**

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
BURNEL	AED			Y			
MONNI	ENSEIGNANT	X		X			
COLSON	"	X		X			
SIMON	"	X		Y			
LILLE	"	X		X			
YVON	"		X	X			
ADAMUS	Administratif	X		X			

**5- Représentants des élèves**

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
Louis	Élève		X	X			
	Élève						

**6- Représentants des parents d'élèves**

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé	Émargement
TRENTO Nathalie	Parent	X		X			
NICAUC Séverine	Parent	X		X			
BEAUX Coann	Parent	X		X			
Antoin Perrin	Parent	V		Y			
Chambrier Nathalie	Parent		X				
Doublet Thierry	Parent	X		X			

**7- Personnes invitées**

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé	Émargement